

PUBLIDOSSIER

**DÉCONSTRUCTION, DÉSAMIANTAGE
ET DÉPOLLUTION DES SOLS**

LE TRIPTYQUE INCONTOURNABLE

LE TRIPTYQUE INCONTOURNABLE !

Activités intrinsèquement liées, la déconstruction, la dépollution et le désamiantage vont généralement de pair. Des métiers fortement contraints où la sécurité reste le point d'orgue dans les opérations menées.



Depuis un an, de nouveaux moyens de protection sont testés.

©SYRTA

Dans ces secteurs du bâtiment, il est deux enjeux majeurs : la préservation de la santé des hommes et celle de l'environnement. De fait, les chantiers deviennent extrêmement techniques tandis qu'ils doivent répondre à des réglementations très strictes. Dans le cas de l'amiante, par exemple, depuis le début des années 2010, les textes n'ont cessé d'évoluer pour encadrer au mieux une activité professionnelle soumise à de nombreux risques. D'ailleurs, 2021 est une nouvelle année de réflexion sur le sujet avec,

en ligne de mire, deux priorités pour le Syrta : revenir sur les techniques de retrait et les matériaux conduisant à de très forts empoussièrtements et sur le niveau I, dit de faible empoussièrtement, avec la volonté, ici, d'augmenter en protection. Depuis un an, la DGT a donc lancé des campagnes expérimentales afin de tester de nouveaux moyens de protection comme les TEV (Tenue étanche ventilée), les heaumes, ou encore les EPVR (Équipement de protection des voies respiratoires) à adduction d'air certifié. En outre, une démarche de certification pourrait voir

le jour d'ici à 2022 et viserait à faire le distinguo entre les professionnels ne faisant que du retrait d'amiante, et ceux qui en font occasionnellement. À l'heure actuelle, ces deux types d'entreprises sont soumis au même référentiel... L'objectif

est de faire la différence entre des niveaux de technicité courante ou supérieure, et d'y associer les compétences et les moyens inhérents. C'est d'ailleurs là aussi tout l'enjeu des titres professionnels qui ont cours dans ces métiers.

LES RÈGLES TECHNIQUES BIENTÔT FINALISÉES

Depuis plusieurs mois, aux côtés du SEDDRé, le Syrta mène un important travail d'élaboration de règles techniques pour les travaux de sous-section 3. 14 thématiques ont été identifiées. Un grand projet qui a vocation à devenir un document de référence dans le cadre de la norme de certification des entreprises de retrait. Arrivé dans sa dernière ligne droite, ce chantier devrait être opérationnel d'ici à la fin de l'année.



Démolition mécanique du bâtiment.

©SEDDRE

Toujours plus de professionnalisation

Car la professionnalisation est désormais incontournable ! Et là encore, de nouveaux diplômés font régulièrement leur apparition afin de toujours gagner en savoir-faire, et donc en sécurité. Récemment, le CQP préparateur en démolition a ainsi été remis à jour avec un accent mis sur « toutes les activités de curage et de tri des déchets », précise Nathanaël Cornet Philippe, président honoraire et délégué général du SEDDRé. Avec la loi AGEc, et le tournant de l'économie circulaire, le sujet devient prégnant ! En

prévention. Pour nous, il est absolument primordial que ces compétences s'inscrivent dans une double approche : la connaissance des systèmes constructifs, d'un côté et celle des filières de revalorisation, de l'autre. » Car l'un des grands axes de travail des démolisseurs est de réfléchir au phénomène du réemploi, poussé par la loi mais finalement « assez peu représenté sur le marché, et ce malgré les appels d'offres qui les poussent ». Pour Nathanaël Cornet Philippe, valorisation et réemploi doivent être pensés en amont. « Sans diagnostic, il n'est pas possible d'avoir, *in fine*, un travail de qualité.

« On sait, aujourd'hui, qu'il est trois incontournables pour que le tri soit de qualité : il faut des incitations financières, du volume et des filières de valorisation. »

outre, le SEDDRé, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), l'an dernier, est en train de finaliser un référentiel de formation pour les diagnostiqueurs déchets, cette fois. « Ces formations se voudront de fond, plus que de

D'où l'intérêt des PMD, et d'accepter de payer plus. »

Les polluants et déchets de chantier

L'importance du tri ne fait plus débat. « De l'étude soutenue par l'Ademe, et menée sur

SILICE CRISTALLINE : VERS UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Il y a l'amiante et le plomb pour les polluants dangereux les plus connus... Mais il y a aussi la silice cristalline, classée cancérigène depuis le début de l'année, ce qui change le corpus réglementaire. Une étude est d'ailleurs en cours sur le sujet afin de savoir quelles protections collectives devraient être mises en œuvre pour protéger les opérateurs sur les chantiers. La prévention des maladies dues à la silice cristalline passera par une évolution des techniques de travail et l'adaptation des MPC, voire dans certains cas le recours à des protections respiratoires, en fonction de l'évolution future des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP).

des chantiers expérimentaux, ressortent plusieurs points d'enseignement, poursuit Nathanaël Cornet Philippe. On sait, aujourd'hui, qu'il est trois incontournables : pour que le tri soit de qualité, il faut des incitations financières, du volume et des filières de valorisation. » En attendant la REP et ses conclusions... Bien sûr, cela n'empêche pas d'avancer. Nombreux sont, en

effet, les déchets bien valorisés, comme les métaux, les inertes ou encore le bois... qui sont systématiquement triés. Mais pour le reste, le geste fait encore défaut, et notamment pour ce qui est des déchets à faible volumétrie. « Sur le plâtre, il y a des améliorations avec des solutions qui se mettent en place, même si le maillage reste encore insuffisant. En revanche, nous rencontrons des difficultés face aux plastiques, au verre qui, s'il se recycle très bien, est complexe à récupérer sur les chantiers de démolition, aux laines minérales, aux moquettes... Alors, si tous les acteurs de la filière réalisent les enjeux, quid du modèle économique ? » Si le tri et la gestion sont essentiels, la démolition reste un métier très sensible qui impose une dépose sélective, et donc « plus coûteuse »... ■

LE CHIFFRE

2 881
maladies
professionnelles liées
à l'amiante ont été
reconnues en 2019
(source : Assurance
maladie).



©SEDDRE

Réglementation oblige, les chantiers deviennent extrêmement techniques. Ici au Kremlin-Bicêtre (94).

DFD

PRIORITÉ AUX ENJEUX DES CLIENTS

Tout juste neuf ans d'existence et une croissance ininterrompue depuis sa création. DFD, spécialiste du désamiantage, du déplombage et de la démolition en France, affirme et développe une culture du service client exemplaire.



DFD à la pointe du service client.

©DFD

Obligations législatives de décontamination et de dépollution, contraintes budgétaires, plannings à tenir en délais tendus, autant de problématiques auxquelles les maîtres d'ouvrage sont confrontés. La plupart du temps, les chantiers de décontamination sont la première étape de projets complexes : démolition, démantèlement, déconstruction, rénovation... Il est primordial d'intervenir en respectant la sécurité et les délais fixés afin de ne pas contrarier la suite des opérations. Et derrière chaque chantier se niche une série de spécificités auxquelles il faut

savoir répondre. Monuments historiques, sites industriels, bâtiments d'activités, logements, autant de configurations architecturales, de contraintes et de contextes différents.

À la pointe du service client

Amiante, plomb, FCR... L'entreprise DFD (Désamiantage France Démolition) répond aux enjeux de ses clients avec qualité et sécurité. Normal, direz-vous. Sauf qu'au fil des ans, DFD a développé des modes opératoires spécifiques, performants et reconnus, avec comme leitmotiv de répondre au plus près aux attentes du client.

Membre du Syrta (Syndicat du retrait et du traitement de l'amiante et des autres polluants), DFD explore, cherche, améliore sans cesse les process. Mais le spécialiste ne se contente pas de cette « hyper qualité » d'intervention, parce que bien penser les chantiers en amont offre un gage de préservation supplémentaire des hommes et des milieux. Ainsi tout un accompagnement est déployé avec un conseil appuyé. À la clé, l'orientation du client vers

la meilleure solution possible au regard des contraintes et du contexte. Collectivités, bailleurs, industriels, tous profitent du service client de pointe de DFD. Ce niveau élevé de prestation est possible grâce aux six agences réparties nationalement, aux bureaux d'études et au matériel en propre. De plus, aux côtés de DFD, les métiers de traitement des sols et eaux (RESOLVE), des interventions post-sinistre (SIN&TEC) et de la rénovation et de la réhabilitation (RFR),



Décontamination de déchets.

©DFD

LE GROUPE MP : 10 ANS EN 2022

« Notre capacité à développer le capital humain a permis de démontrer, en 2020, la solidité du Groupe MP et la cohésion de l'ensemble de nos collaborateurs. Comme beaucoup de managers, je suis vigilant au démarrage du deuxième semestre 2021, mais avec une telle équipe à mes côtés je suis plus que rassuré. Notre groupe ressort grandi et renforcé grâce à un travail de chaque instant. Nous sommes fiers de la confiance que nous témoignent une nouvelle fois nos clients sur ce premier trimestre... À nous d'écrire l'avenir et de fêter nos 10 ans en 2022 », déclare George Capitan, Président du Groupe MP.



Désamiantage avant démolition de quatre bâtiments à Reims (Marne).

©DFD

animent le Groupe MP et permettent, détail non négligeable, une réponse globale. Entendez par là : aucune sous-traitance, du conseil à la livraison. Une capacité assez rare dans le domaine et un gain de confort indéniable pour le client.

Désamiantage avant démolition en rénovation urbaine - quartier Croix-du-Sud (Reims)

Ce chantier de désamiantage avant démolition du quartier Croix-du-Sud à Reims, d'une durée de deux ans dans sa globalité, a démarré en 2019 avec la contrainte principale des espaces environnants habités. DFD apporte tout son savoir-faire en matière de travaux préparatoires avec une intervention sécurisée, propre, et dans les délais fixés, ce qui répond aux exigences de cette opération structurante qui impacte les zones habitées, la vie des résidents et leur environnement proche. Inscrite au Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU), l'opération a pour objectif de dédensifier l'habitat de ce quartier emblématique et parmi

les plus denses de la ville. Après démolition de certains bâtiments, le foncier disponible offrira ainsi une « respiration » au quartier. Pour le compte du maître d'ouvrage Plurial Novilia, DFD réalise le désamiantage avant démolition de quatre immeubles : deux R+7 et deux R+10. En détail, ce sont plus de 11 000 m² de dalle et de colle, plus de 23 500 m² d'enduit, plus de 10 000 m² de bande calicot et plus de 1 000 m² de joint de dilatation qui auront été traités.

Déplombage avec un niveau de protection identique au désamiantage - ancien dépôt de bus Bordeaux-Lescure

Bordeaux Métropole a engagé la requalification de l'ancien dépôt de bus de Bordeaux-Lescure. L'objet d'un déplombage massif avec 11 000 m² de charpente Eiffel dont 8 000 m² à déplomber, avec des concentrations variant de 7 000 à 70 000 µg/m² (sol, mur et charpente), résultat du repérage au test à la lingette et au pistolet XRF. L'atout de DFD a été de proposer une alternative à la solution de sablage

envisagée par la maîtrise d'ouvrage. La solution à l'Ultra-Haute Pression (UHP), un jet avec buse rotative qui décape sans dégradation du support, 2 500 à 3 000 bars en circuit fermé, est plus efficace et plus protectrice de l'environnement : 47 tonnes en déchets plombés contre 90 000 tonnes ; l'eau (38 000 litres) est pré-filtrée et filtrée pour être récupérée et réutilisée.

L'organisation du chantier offre un niveau de protection individuelle et collective identique à celui du désamiantage :
- un sas de décontamination avec cinq compartiments (deux douches et une zone d'approche).
- la zone de déplombage confinée par une double protection d'un film thermoformé sur les échafaudages,

- 6 déprimogènes pour une extraction de 51 000 m³/h,
- des entrées d'air de compensation pour réguler le débit d'air entrant créant un renouvellement de l'air dans la zone,
- les opérateurs sont équipés

DFD EN CHIFFRES

- 32 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé en 2020.
- 300 collaborateurs.
- 6 agences : Marseille (siège), Lyon, Strasbourg, Paris, Nantes, Bordeaux.
- Certifications : AFAQ Afnor NF-X46-010 (a,b,d,e,f), MASE.

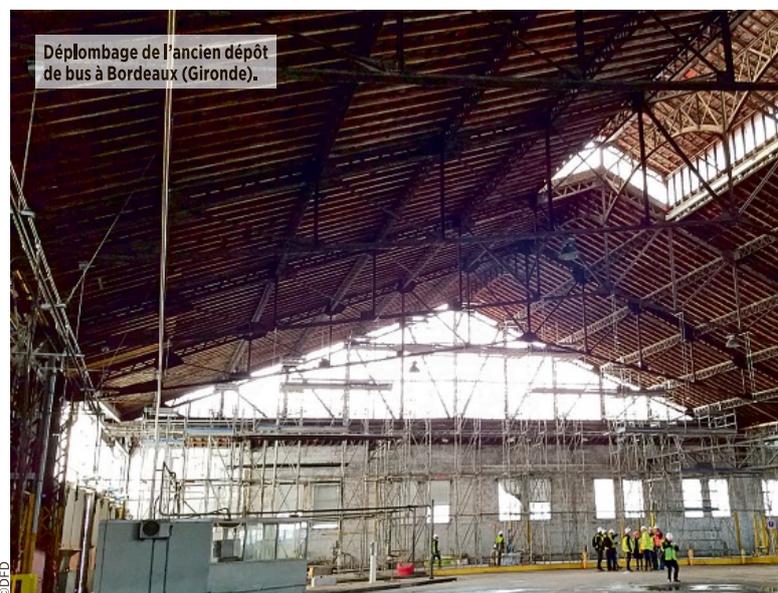
de masque complet à ventilation assistée (FPA 60) avec cartouche filtrante. Protection de l'environnement, protection des opérateurs, ce chantier de déplombage livré en juin 2021 est un bel exemple du service client de haute valeur apporté par DFD : conseiller pour mieux protéger. ■



DFD - GROUPE MP

Tél. 04 96 18 76 81

www.dsamiantagefrancedemolition.fr



Déplombage de l'ancien dépôt de bus à Bordeaux (Gironde).

©DFD

INERTAM

LA VITRIFICATION COMME ALTERNATIVE INTELLIGENTE À L'ENFOUISSEMENT

Alors que nombreuses sont les entreprises à chercher des alternatives à l'enfouissement des déchets d'amiante, INERTAM en a trouvé une grâce à la vitrification. Explications.



Le Cofalit, nouveau matériau inerte et valorisable, créé à partir des déchets d'amiante.

©INERTAM

Depuis 2001, à Morcenx-la-Nouvelle, dans les Landes, l'entreprise exploite, en effet, la seule et unique usine au monde capable de vitrifier les déchets d'amiante. La technologie, empruntée au secteur de l'aérospatial, est simple : les déchets reçus sont d'abord broyés avant d'être passés dans un four chauffant grâce à des torches plasma. Résultat : une température de fusion des déchets à 1500 °C pendant plusieurs heures, et in fine, la destruction des fibres d'amiante ! De la fusion de ces déchets d'amiante naît alors un matériau appelé le Cofalit, inerte et valorisable ! Ressemblant au basalte, ce sous-produit va ensuite pouvoir être valorisé dans de nouvelles applications, en sous-couches routières essentiellement.

Un nouveau tournant pour l'usine

À l'origine créée pour traiter les déchets d'amiante générés

par une centrale exploitée par EDF après sa destruction en 1992, cette usine arrivée à bout de souffle a tout récemment fait peau neuve ! L'année dernière, ce ne sont pas moins de 5 millions d'euros qui ont été investis afin de lui offrir une nouvelle jeunesse. Objectif de l'opération : optimiser l'outil industriel grâce à des équipements de dernière génération.

Encore mieux valoriser le Cofalit

Un an après les travaux, l'usine tourne à plein régime ! Et pour cause, en France et même en Europe, elle est la seule à proposer une alternative à l'enfouissement des déchets amiantés. Elle est aussi le seul site à pouvoir accueillir des déchets transfrontaliers selon les conditions édictées par la Convention de Bâle. Au-delà, la production de Cofalit permise par la technique est aussi un excellent moyen

de satisfaire certains besoins locaux, dans une logique d'économie circulaire (participation à la construction de routes de lotissement). L'entreprise ne s'empêche pas non plus d'explorer d'autres voies de valorisation. En ce sens,

le Cofalit fait d'ailleurs l'objet de programmes de R&D ; parmi ses atouts dévoilés, on sait ainsi qu'il possède d'excellentes propriétés pour stocker de la chaleur. De quoi laisser augurer des applications dans des solutions solaires, par exemple... Quant à l'usine remise à niveau, elle prévoit prochainement l'acquisition d'un four additionnel pour passer à 15 000 tonnes de déchets traités par an ! De plus, des usines de 50 000 t/an sont également à l'étude. Elles devraient démontrer que l'alternative à grande échelle à l'enfouissement existe, et pourraient permettre, à terme, une prise de position politique. ■



INERTAM
www.inertam.com



INERTAM propose en France une alternative à l'enfouissement des déchets amiantés.

©INERTAM

ALÉA CONTRÔLES FORMER, CONSEILLER MAIS AUSSI REPÉRER ET PRÉLEVER

Entreprise spécialisée dans la prévention des risques professionnels face, notamment, aux polluants du BTP (amiante, plomb, etc.), Aléa Contrôles propose ses compétences au travers de quatre pôles d'activité.



Aléa Contrôles dispose ainsi d'un pôle formations à l'adresse des désamianteurs ou de toutes entités exposées au risque amiante grâce à ses certifications sous-section 3 et sous-section 4. À ce savoir-faire s'ajoutent son expertise repérage, avant et après travaux, ainsi que son pôle Conseil-Ingénierie afin d'assister les maîtres d'ouvrage et de réaliser des missions de maîtrise d'œuvre dans le déplombage et le désamiantage de leurs opérations (les grandes gares parisiennes, par exemple). Enfin, à travers son pôle Laboratoire,

elle peut également réaliser les opérations de prélèvements d'air nécessaires à la réussite des projets de dépollution. « Notre grande plus-value est notre connaissance du terrain grâce à nos experts qui en sont tous issus. Nos formateurs continuent d'y être présents 20 % de leur temps, et la grande majorité de nos techniciens préleveurs ont longtemps fait leurs preuves sur des chantiers avant de nous rejoindre. Ils en connaissent donc parfaitement les complexités ! En outre, nous sommes partie prenante des commissions des instances représentatives

de chaque activité dans laquelle nous intervenons pour toujours être au plus près de l'actualité », explique Olivier Héaulme, directeur général.

Une connaissance fine des chantiers

Leader en Occitanie où elle est née, l'entreprise possède des agences régionales en Île-de-France et à Bordeaux. Elle s'étend particulièrement en Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne Franche-Comté et en Auvergne. Proche de l'Espagne, elle y rayonne aussi largement, le pays plébiscitant ses compétences reconnues en termes de méthodes et d'expertises spécifiques. Au total, elle est représentée par 110 agences sur toute la France ! Aléa Contrôles est en outre également entourée d'un personnel d'excellence, comptant des professionnels pointus, comme des responsables en métrologie pour ne citer qu'eux... 370 personnes font la force de l'entreprise.

Une approche collaborative et transversale

« Plutôt qu'un fonctionnement en silo, nous avons opté pour une approche collaborative entre nos différents pôles qui se nourrissent les uns des autres. Nous organisons régulièrement des réunions entre tous dans un objectif d'amélioration continue de nos process, avec pour leitmotiv la prévention de la santé et de l'environnement. » Chez Aléa Contrôles, les équipes s'inscrivent dans une discipline stricte et sont aidées en cela par la digitalisation. Tous les collaborateurs sont ainsi équipés d'outils numériques de mesure pour une extrême précision dans leurs opérations. Et, *in fine*, assurer leur succès ! ■



ALÉA CONTRÔLES
<https://aleacontrôles.com>



Une gamme pour les Pros

DU MODÈLE URBAIN RACCORDABLE À L'AUTONOMIE COMPLÈTE

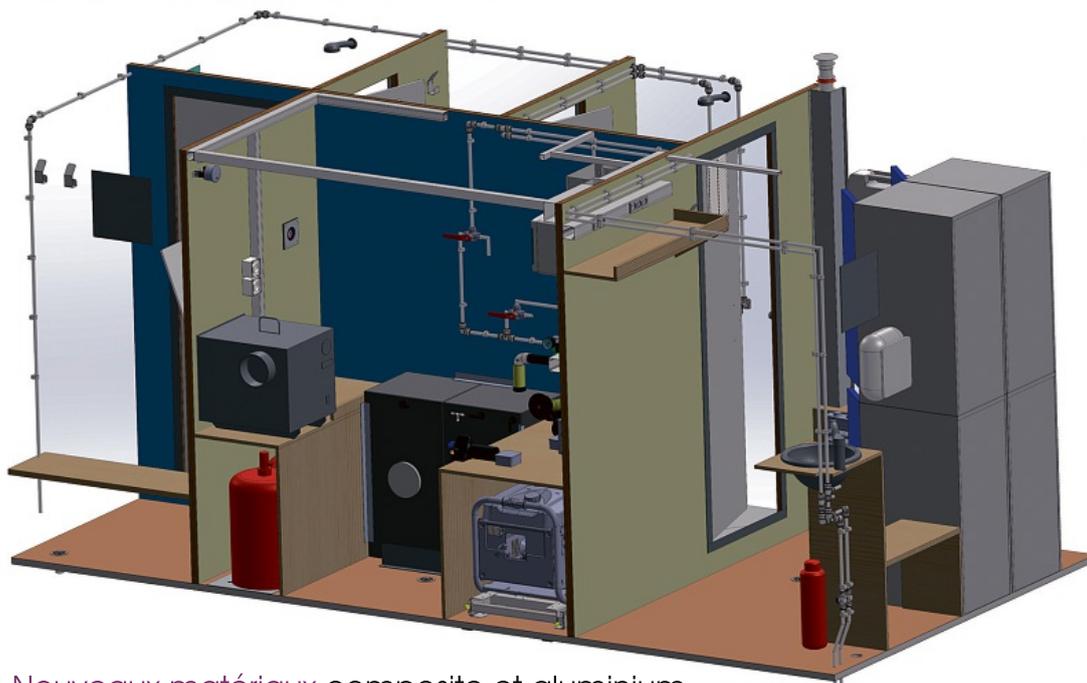
RD4018 et RD4922

**Déconstruction
Désamiantage**



Unités mobiles **FEMIL** Nouvelle Cellule CD4260

Le processus 5 SAS FEMIL : étanchéité parfaite !



Nouveaux matériaux composite et aluminium
Nouvelle conception du cloisonnement et de la distribution des fluides
Suspension pneumatique et Correcteur d'assiette
Choix du porteur 3T5 de différentes marques



CONTACTEZ VOTRE
COMMERCIALE AU
04 78 82 35 19

CARDEM

UN NOUVEAU DÉFI RELEVÉ !

À Corbeil-Essonnes (91), Cardem participe à une opération de réhabilitation d'une ancienne friche industrielle IBM/ALTIS pour le compte de LCP, qui y prévoit la création d'un campus de datacenter.



Chantier de l'ancienne friche industrielle.
MOA : Logistics Capital Partners.
MOE : ERM/Groupement Cardem - EGD.
Montant investi par LCP > 15 M€.

POINT DE VUE DU MOA EMMANUEL MERCIER, LCP

« Nous saluons le travail remarquable qui a été réalisé par Cardem avec qui nous avons pu faire vivre un réel esprit de partenariat. Nous remercions les communes d'accueil et les services de l'État qui ont su accompagner la déconstruction et la dépollution de ce site en délivrant les autorisations nécessaires. »

difficulté encore, la proximité de voiries très fréquentées : il a fallu adapter les accès de chantier pour ne pas perturber la circulation voisine, et bien sûr, être vigilant sur leur nettoyage régulier... Au-delà de la technicité du projet, il fallait aussi tenir compte des objectifs de recyclage : outre les 8 000 t de métaux, l'ensemble des bétons, soit 46 000 t, ont été concassés sur place permettant ainsi leur réutilisation immédiate pour le remblaiement, ou future pour l'aménagement du site en phase de construction. Et finalement, une opération qui se déroule parfaitement, nouvelle démonstration des compétences de l'entreprise, spécialiste du démantèlement des friches industrielles depuis de nombreuses années ! ■

bâtiments, d'une surface de 51 000 m². « Sans minimiser les moyens nécessaires à la démolition, les risques portaient principalement sur l'amiante – les quantités de certains matériaux n'étant pas évaluables précisément –, et sur l'étendue de la pollution autour du bâtiment principal », poursuit Nicolas Masson. Un chantier d'envergure qui a mobilisé une trentaine de personnes avec une montée à 70 en pic ! « Tout cela, en respectant les contraintes sanitaires... » Autre

S iège d'activités industrielles depuis les années 40, le site ALTIS, du fait de ses activités de production, souffrait d'impacts de pollution dans ses sols et des eaux souterraines sous et autour du bâtiment principal. « Il s'agissait de solvants chlorés majoritairement, et de composés BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène, xylène) », commente Nicolas Masson, directeur régional.

Un défi complexe

Sur ce chantier, l'enjeu résidait dans la maîtrise des coûts et le respect d'un planning ambitieux : « Sur les friches industrielles, les diagnostics avant travaux, aussi détaillés soient-ils, ne sont pas toujours exhaustifs. Pour nous, le défi était de nous engager tout en intégrant des éventuels aléas en

cours de démantèlement, sans remettre en cause l'intégrité économique et calendaire de l'opération. » Mais grâce à la qualité du dossier de consultation, et un échange poussé avec le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, Cardem a pu aboutir à un prix maximum garanti. Pour la suite, les moyens pouvant être mis en œuvre par l'entreprise grâce à la mutualisation de ses ressources internes, ses cinq agences régionales en l'occurrence, ont été un gage de tenue des délais. Sans oublier, bien sûr, l'expertise et l'organisation bien ficelée de Cardem, ainsi que sa bonne compréhension du dossier et de ses enjeux...

Pour un chantier d'envergure

Les travaux comprennent le désamiantage et la démolition de l'ensemble des



CARDEM
www.cardem.fr



Phase de dépollution après le démantèlement.

MARTEL GROUPE

UNE CHAÎNE DE VALEUR COMPLÈTE

Entreprise familiale fondée en 1971, Martel Groupe (du nom de son fondateur Georges) est toujours restée indépendante. À l'occasion de ses 50 ans, retour sur une histoire qui continue de s'inscrire dans l'actualité des grands chantiers.



©MARTEL GROUPE

filiales du groupe, spécialisée dans les Travaux spéciaux, soit le confortement des murs périphériques du sous-sol avant la démolition. La SEEM a également été partie prenante de ce chantier très technique en assurant le pré-curage, puis la démolition du bâtiment Nord... Ici, c'est une pelle grands bras de 40 t qui aura été mobilisée pendant trois semaines ! S'en est suivie la démolition de la partie sud avec 5 000 m² sur cinq étages. Au total : 3 000 t de gravats à revaloriser en partie dans la carrière de l'entreprise. Un chantier très technique de près de 4 millions d'euros... ■

À l'origine, il y avait ETS Georges Martel, puis la SEEM, spécialiste des travaux de terrassement et de déconstruction. En 2021, ce sont 13 filiales qui composent le groupe qui s'est construit au fur et à mesure de nouvelles créations et acquisitions. Un seul objectif à cette croissance : créer une chaîne de valeur qui permette d'assurer plus de chantiers encore, grâce à de multiples compétences. Aujourd'hui, Martel Groupe aux mains des deuxièmes et troisièmes générations, ce sont des expertises en terrassement, VRD, maçonnerie, désamiantage, application de béton, négoce de matériaux, gestion d'espaces verts... Et plus récemment, en travaux spéciaux, grâce au rachat en 2020 de deux nouvelles sociétés : Clivio TS et LMTS à Monaco... Martel Groupe, c'est également trois centrales à béton et une carrière en propre... En bref, une entreprise

structurée pour assurer des opérations ambitieuses.

Une approche multi-métiers

Preuve en est d'ailleurs le chantier remporté de l'Hôtel-Dieu à Clermont-Ferrand. Ici deux sociétés du groupe (SEEM, spécialiste des Travaux publics, et DRA, du désamiantage) ont participé aux opérations de désamiantage de 19 bâtiments et à la déconstruction de 6 ! La réponse en groupement grâce à l'approche multi-métiers de Martel Groupe a été une véritable plus-value pour remporter ce projet d'envergure. Le binôme s'est aussi distingué à Val-Thorens à l'occasion de la déconstruction d'un centre sportif que nécessitait encore la double compétence... Sans oublier, la dernière grosse opération en date, le programme New Age, à Lyon, prévoyant la réhabilitation de l'ancien siège régional d'Orange en plein centre-ville (quartier

Pardieu). Ici, DRA est d'abord intervenue pour le retrait des matériaux amiantés sur les neuf étages du bâtiment (2 000 m² de dalles de sol et colles amiantées). La suite a été assurée par l'une des nouvelles



MARTEL GROUPE
www.martelgroupe.fr



©MARTEL GROUPE

EBM DÉMOLITION

DU BRICOLAGE AU DÉSAMIANTAGE !

Magasin de bricolage en 1983, EBM prend le chemin de la récupération puis de la démolition. Près de quarante ans plus tard, l'entreprise restée familiale est devenue un acteur incontournable de son territoire.



En 1990, la société comptait trois salariés. En 2021, ce sont désormais 43 collaborateurs qui en font la force, sans compter la quinzaine d'intérimaires et de sous-traitants permanents auxquels EBM démolition fait appel. Depuis sa création, la société n'a donc jamais cessé de grandir ! Après

s'être spécialisée dans la déconstruction des bâtiments, EBM fait le choix, dès 1997, d'ajouter une corde à son arc en s'intéressant aussi au retrait d'amiante. Dès lors, elle s'engage dans toutes les démarches de certification nécessaires à l'exercice de cette activité très réglementée (Qualibat 1512 et 1552)...

Bientôt une pelle pour attaquer des chantiers de grande hauteur

D'une unique pelle de démolition acquise en 2006, l'entreprise est passée à un parc de cinq, avec pour projet d'en acquérir une sixième prochainement, de grande hauteur cette fois, pour aller jusqu'à 26 mètres ! « Notre objectif est de pouvoir attaquer des chantiers encore plus importants et de "cœur de ville" ! », explique François Macé, PDG. Sur son territoire déjà, à savoir les Pays de la Loire, EBM est très largement reconnue pour ses compétences en réalisant des opérations ayant pignon sur rue comme celle du centre commercial

Leclerc des Oudairies, à la Roche-sur-Yon... Un marché de 900 000 euros sur 18 mois de travaux : « Nous avons réalisé la démolition complète, et de nuit, du bâtiment ! Une opération spectaculaire de 10 000 m² puisque la démolition se faisait à l'intérieur de la nouvelle structure. Un exemple parmi tant d'autres, en attendant les suivants ! ■



EBM DÉMOLITION
www.ebm-demolition.fr



PROCHAINS PUBLIDOSSIERS 2021

- **Gestion des eaux pluviales 2 juillet**
- **Travaux en hauteur 3 septembre**
- **Tunnels et travaux souterrains 17 septembre**
 - **RE 2020 24 septembre**
- **Bâtiments bas carbone 8 octobre**
- **Constructions hors site 19 novembre**

Contacts

• Catherine Etchebest : 05 32 09 15 35 / 06 85 76 83 17
catherine.etchebest@infopro-digital.com

• Karine Jérémie : 05 62 16 74 08 / 06 63 43 2112
k.jeremie@intel-media.fr